Ostrum
ASSET MANAGEMENT

Amplifier votre pouvoir d'agir

ASSUREURS
9 QUESTIONS POUR COMPRENDRE COMMENT NOTRE GESTION SOUTIENT VOTRE STRATEGIE

Juin 2023

Document destiné exclusivement aux investisseurs professionnels

Un affilié de NATIXIS INVESTMENT MANAGERS

Edito

Transition vers un monde durable : gérer le risque et l'opportunité

Les périodes de transition ont ceci de particulier qu'elles voient émerger de nouvelles opportunités mais sont également synonymes de montée des risques. Dans un contexte de marchés financiers inédit depuis 30 ans, d'émergence de risques, notamment climatiques, dont l'assurabilité même est questionnable, il est essentiel que les assureurs puissent continuer à tenir leur rôle : assurer des acteurs de nature diverse mais aussi financer efficacement l'économie. Être le premier financeur du tissu industriel européen offre aux assureurs la formidable opportunité d'être des acteurs majeurs dans la construction du monde durable de demain.

La mission est ambitieuse, le rôle exigeant. D'autant que les assureurs se trouvent confrontés à des défis de transformation stratégique, financière et comptable, portés par la réglementation et les conditions de marché. En tant que gestionnaire d'actifs, nous sommes là pour les aider à répondre à leurs obligations et à leurs objectifs, notamment en élaborant les outils d'investissement qui permettront de matérialiser leur vision. Il est parfois difficile, face à un environnement complexe et qui se durcit, de concilier stratégie ESG, impératifs de rentabilité et pilotage des bilans. Chez Ostrum Asset Management (Ostrum AM), notre objectif est d'agir sur toute la chaîne de valeur de la gestion, afin d'apporter aux assureurs une vision globale de leurs investissements, intégrant l'ensemble de leurs objectifs. Nous en sommes convaincus : une stratégie d'investissement tournée vers un monde plus durable ne peut se faire avec une vision parcellaire. Elle exige une approche pluridisciplinaire, à même « *d'amplifier le pouvoir d'agir* » des assureurs.

Nous avons choisi de proposer une clé de lecture au travers de 9 grandes questions qui se posent à nos clients assureurs aujourd'hui et d'expliquer comment, par l'investissement, ils peuvent réaliser leur engagement vis-à-vis de leurs propres clients : celui d'être assureurs et financeurs d'un monde plus durable.

Philippe Setbon

Directeur général Ostrum Asset Management

Assureurs : 9 questions pour comprendre comment notre gestion soutient votre stratégie

Pour comprendre comment la gestion d'actifs peut soutenir la stratégie financière, comptable, réglementaire et ESG des assureurs, nous avons interrogé : Gaëlle Malléjac, Directrice des Gestions assurances et solutions ALM, Nathalie Pistre, Directrice Recherche et ISR, et Julien Raimbault, Directeur Opérations et Technologie.

ENVIRONNEMENT DE MARCHE ET GESTION

Gaëlle Malléjac,

Directrice des Gestions assurances et solutions ALM

Gaëlle Malléjac a 27 ans d'expérience dans la gestion d'actifs. Après une expérience au sein de la Banque Financière Groupama, elle rejoint Groupama Asset Management. En 2012, elle est nommée Directrice des Gestions taux, en charge de la gestion crédit, de la gestion taux directionnel et aggregate, et de la gestion monétaire. Depuis octobre 2015, Gaëlle Malléjac était Directrice des investissements, gestions actives, en charge des gestions taux, actions et convertibles, multi-asset et de l'ingénierie financière. A ce titre, elle était également membre du Comité de Direction de Groupama Asset Management.

En mai 2021, Gaëlle est nommée Directrice des Gestions assurances et solutions Asset and Liability Management (ALM) d'Ostrum Asset Management, et membre du Comité Exécutif.

1 Inflation et durcissement des politiques monétaires : le début d'une nouvelle ère pour la gestion assurantielle ?

L'évolution de l'environnement financier que nous avons connu depuis début 2022 est historique. En effet, sur cette période, les taux à 10 ans euro sont remontés d'environ 300bp, alimentés par des chiffres d'inflation élevés et des politiques de resserrements monétaires très volontaristes.

Cette situation a entrainé une nouvelle hiérarchie des actifs, qui a obligé les assureurs à repenser leur politique d'investissement et leur allocation. Les obligations ont regagné en attrait, pour la première fois depuis des années. Cela bouleverse leur position dans les flux d'investissement, notamment par rapport à des actifs jusqu'ici privilégiés, comme les actifs réels ou encore les actions. Nous assistons donc à une repondération des portefeuilles vers des obligations de meilleure qualité et de maturité moins longue, ainsi que vers la dette souveraine, tout en privilégiant une grande sélectivité. Les assureurs ont ainsi revu la structure de leurs portefeuilles et nous avons mis en œuvre une gestion plus active, afin de tirer pleinement profit des nouvelles conditions de marché. Cette revue offre également l'opportunité d'accélérer l'intégration des démarches ESG et des trajectoires de température.

La remontée des taux a une autre conséquence de taille pour les assureurs : elle soulève la question de l'attrait de leurs stocks embarqués d'obligations, qui servent un rendement peu élevé à l'épargnant. Or, dans le même temps, les rendements de certains produits s'améliorent, tels que les rémunérations des dépôts par les banques...

2 Avec la valorisation des actifs au prix de marché, faut-il dire adieu aux actifs volatils ?

Le 1er janvier 2023, la valorisation des actifs financiers au prix de marché est devenue obligatoire pour les investisseurs soumis à IFRS. Les assureurs doivent prendre en compte la volatilité embarquée de leurs actifs et composer avec la sensibilité de leur bilan aux chocs de marché.

Cette évolution réglementaire concerne aussi bien l'actif des assureurs, avec la norme IFRS 9, que leur passif, avec IFRS 17. Côté obligations, cela a conduit à l'abandon du coût amorti. Quant aux actions, les conséquences sont multiples et impliquent des décisions stratégiques. La valorisation des actions peut en effet désormais se faire en *fair value,* ce qui impacte le compte de résultat et empêche son pilotage en amont. Une valorisation en *fair value OCI* est également possible et affecte, quant à elle, le bilan. Cette méthode oblige de plus à une intégration ligne à ligne des titres, ou à une consolidation des fonds détenus.

Le choix de la méthode de valorisation est lourd de conséquence. L'assureur a du décider s'il préférait porter l'impact de cette nouvelle réglementation et de la volatilité des actifs risqués sur son compte de résultat ou sur son bilan.

En tant que gérant d'actifs, notre rôle est donc de réaliser des études d'impact et de déterminer les répercussions de chaque méthode comptable. Nous nous adaptons évidemment aux contraintes et aux choix stratégiques de l'assureur et déployons ensuite la mise en œuvre de son choix. Dans certains cas, il faut par exemple intégrer ligne à ligne une partie de son allocation. Puisque deux méthodologies de valorisation peuvent cohabiter, le calibrage des allocations entre investissement en lignes directes et en fonds sur un portefeuille est crucial et doit faire l'objet de projections fines de la part de l'asset manager.

3 Des contraintes multiples, mais toutes prioritaires : la gestion peut-elle suivre les impératifs des assureurs ?

Les assureurs sont confrontés à des objectifs et des contraintes multiples, comme la hausse des taux, la prise en compte des actifs à leur valeur de marché, les nouvelles normes comptables internationales ou les diverses politiques internationales sur le climat. Nous devons donc, en tant que gérant, proposer une gestion multidimensionnelle, capable d'intégrer ces évolutions, ainsi que notre propre appréciation de leurs conséquences. Pour cela, chez Ostrum AM, nous structurons chaque décision d'investissement pour les assureurs autour de quatre piliers : la recherche de performance financière, la dimension comptable, l'extra-financier et le contexte réglementaire.

Évidemment, sur chacun de ces piliers, nous intégrons les contraintes et spécificités propres à chaque acteur. Nous réalisons le plus haut degré de sur-mesure, tout en recherchant une optimisation des résultats obtenus. Cela se traduit par des travaux d'analyse et des études d'impact, ainsi que des échanges nourris avec nos clients, qui sont de véritables partenaires dans la construction de cette stratégie dédiée. Parmi les travaux que nous menons figurent, par exemple, l'optimisation du cadre de gestion ; des études d'impact des évolutions réglementaires sur leurs actifs ; des projections financières sur leurs actifs ou revenus ; des études d'actif-passif, d'alignement climatique, de positionnement extra-financier…

Pour cela, nous conjuguons les expertises assurantielles de nos équipes de gestion avec les compétences de nos experts solutions. Sans oublier nos outils technologiques à la pointe de l'innovation qui intègrent toutes les problématiques et données des assureurs, ainsi que leurs évolutions réglementaires. Grâce à cela, nous pouvons simuler les

impacts de nos investissements et désinvestissements sur l'ensemble des axes prioritaires des assureurs. Notre plateforme de gestion assurantielle PASS nous permet d'apporter une réponse à la hauteur des enjeux de ces acteurs.

ESG / INVESTISSEMENT DURABLE

Nathalie Pistre, Directrice Recherche et ISR

Nathalie Pistre a débuté sa carrière en 1992 en tant qu'enseignant en Finance au CERAM et chercheur à l'INRIA (Sophia-Antipolis) et a contribué à de nombreux articles académiques. Nathalie devient ensuite professeur de Finance à l'ENSAE, l'École Nationale de Statistique et d'Administration Économique, à Paris. Elle rejoint Ostrum Asset Management (précédemment Natixis AM) en 2001 en tant que risk manager, puis devient responsable du département des risques. Elle devient directrice adjointe de la gestion obligataire en 2007, puis de la gestion taux en 2010. Elle est également directrice du pôle SAM'S (structuration, analyse modélisation et solutions). Elle devient directrice Recherche quantitative, support et développement en novembre 2017. Depuis novembre 2020, Nathalie Pistre est directrice Recherche et ISR d'Ostrum AM.

4 Stratégie de gestion et stratégie climat peuvent-elles vraiment s'aligner ?

Il y a quelques années encore, les investisseurs institutionnels avaient des objectifs peu homogènes en matière d'investissement responsable. Aujourd'hui, le climat est une priorité pour tous ; néanmoins chacun détermine sa propre stratégie en fonction de sa culture, de son historique et des contraintes liées à son objectif financier et son résultat technique. À cela s'ajoute la volonté forte des assureurs d'avoir une vision globale de l'impact de leurs investissements.

Pour répondre à la stratégie des assureurs au cas par cas, ces derniers nous partagent leurs objectifs et leurs contraintes, notamment en matière d'émissions carbone et de trajectoire de température. Ils peuvent ensuite prendre des décisions en se fondant sur des simulations permettant d'évaluer l'impact des stratégies d'investissement sur l'atteinte des objectifs climatiques. La mise en application et les effets concrets d'une stratégie climat font l'objet d'un reporting très fin. Le passage de la stratégie à l'action constitue en effet un enjeu important, dont la preuve peut être apportée par le reporting.

Une des clés de ces anticipations et de ce suivi réside dans le traitement de la donnée : une part importante de notre attention est tournée vers la donnée et l'engagement auprès des entreprises pour qu'elles communiquent de façon transparente et riche en particulier sur leur stratégie climatique.

Nous sommes en mesure d'évaluer l'impact des investissements d'un assureur en actions ou en obligations, d'accompagner la transition financée par ces investissements et de peser au côté des investisseurs sur la stratégie des entreprises. Cette vision globale de l'impact des investissements est indispensable pour une stratégie climat efficace.

5 Engagement ESG d'un portefeuille : à l'heure de la mesure, quels KPIs utiliser ?

Les assureurs ont recours à un ensemble de KPIs, qu'il faut tous pouvoir prendre en compte. Bien sûr, l'empreinte carbone et la trajectoire de température sont communément utilisés, mais l'on observe aussi un recours croissant aux objectifs de développement durable (ODD), les assureurs souhaitant estimer l'alignement de leur portefeuille avec ces derniers. Une mesure qui, nous le pensons, va prendre de l'ampleur, car elle procure une vision de l'impact appréhendable tant par les professionnels que les particuliers.

Néanmoins, cela n'empêche pas de travailler à la constitution d'éléments de mesure autres, notamment autour de la biodiversité ou de la transition juste, car la transition climatique ne saurait être efficace si elle ne prend pas en

considération les répercussions sociales. Grâce à un dialogue nourri entre gérants d'actifs et assureurs sont ainsi élaborés des outils de mesure efficaces, à partir de bases de données homogènes - la qualité de la donnée étant en effet un élément fondamental.

Outre l'utilisation de sources de données diversifiées, nous recourons à notre propre analyse, car l'engagement ESG d'une entreprise est dynamique et doit se vérifier régulièrement. Nous suivons donc, en interne, l'engagement des sociétés et leur traduction en actes. C'est d'ailleurs cette même démarche de vérification que nous appliquons auprès des émetteurs d'obligations durables. Nous gérons 28 milliards d'euros d'obligations durables et vérifions que les engagements pris sont mis en œuvre. La part d'obligations durables dans un portefeuille est d'ailleurs un KPI sélectionné par certains assureurs. Finalement, au-delà des unités de mesure retenues, l'important est de pouvoir utiliser une donnée de qualité et à jour, de pouvoir l'exploiter au sein de reportings, y compris auprès de prestataires externes. Nous concevons les KPIs comme des outils destinés à accompagner les assureurs dans la mise en œuvre de leur stratégie.

6 Être un investisseur actif, est-ce possible pour un assureur ?

Être un investisseur actif est une préoccupation croissante des assureurs et la période que nous connaissons actuellement est propice à un renforcement de ce rôle. En effet, les crises récentes, la covid, puis la montée de l'inflation, ont conduit bon nombre d'entreprises à augmenter leur endettement. Ce niveau de dette élevé fournit un levier d'action important pour les investisseurs en obligataire, comme le sont les assureurs.

En tant que gérant, nous constatons régulièrement le poids que peut avoir un investisseur en obligataire. En effet, si nous faisons partie des douze plus grands gérants d'actifs en Europe, le poids de notre gestion obligataire est très important. Cela nous a permis de comprendre qu'il était possible d'avoir plus d'influence sur les émetteurs en tant que financeur qu'actionnaire.

À moins d'être actionnaire majoritaire, il est difficile d'avoir un impact véritable sur une société. En revanche, en tant que financeur, nous avons un accès direct à l'entreprise. Si ses actes sont contraires à la stratégie ou aux engagements présentés, nous le lui signalons, ainsi qu'à nos clients. Nous dégradons en interne la note de crédit et, si aucune amélioration n'est apportée, nous ne souscrivons plus aux émissions. Cet engagement nous donne du poids lors de nos échanges avec les émetteurs. Nous leur relayons les positions de nos clients, celles d'Ostrum AM, et pouvons également laisser institutionnels et entreprises discuter en direct, l'essentiel étant bien de nouer un dialogue constructif.

Ces dialogues devraient s'intensifier, car de plus en plus de sociétés préfèrent quitter les marchés pour chercher un financement par le crédit. L'influence des investisseurs obligataires va donc s'en trouver renforcée, en particulier celles des assureurs. En matière d'impact, leur véritable force de frappe se concentre en effet bien plus dans leurs investissements que dans leurs produits : en Europe, les assureurs comptabilisent entre 11 000 et 15 000 milliards d'euros d'encours. De quoi disposer d'un levier de poids auprès des entreprises.

SERVICES AUX ASSUREURS

Julien Raimbault,
Directeur Opérations et Technologie

Julien Raimbault a débuté sa carrière en 2001 par une expérience de consultant chez SOFTEAM Cadextan, cabinet spécialisé dans les projets informatiques pour la finance. Il y est ensuite nommé Manager en 2003. En 2005, il intègre les activités de gestion structurée d'Amundi (anciennement Crédit Agricole Asset Management), dans lesquelles il passe plus de 9 ans, d'abord comme gérant de fonds garantis, puis comme spécialiste en structuration et ingénierie financière. Il rejoint La Banque Postale Asset Management en 2014 en tant que Chief Operating Officer de la gestion, en charge des projets transverses et responsable des équipes de négociation. En 2016, LBPAM lui confie également la fonction de Chief Digital Officer, avec

l'objectif de définir et mettre en œuvre la stratégie de transformation digitale de l'entreprise. En 2019, il est nommé Chief Operating Officer et Chief Digital Officer, en charge de la stratégie digitale, ainsi que des équipes de négociation et des directions des opérations, du data management et des systèmes d'information.

En novembre 2020, Julien devient Directeur Opérations & Technologies d'Ostrum Asset Management (précédemment Natixis AM).

7 Digitaliser la gestion, qu'est-ce que ça signifie ?

Les professionnels de la gestion font face à la conjugaison de plusieurs défis : ils doivent d'une part traiter un volume de plus en plus important de données, de sous-jacents et de sources d'information, tout en faisant preuve, d'autre part, d'une réactivité élevée. Aujourd'hui, dans la gestion, le *time to market* doit être quasiment instantané.

C'est ici que la digitalisation présente toute son utilité. Nous offrons, chez Ostrum AM, une plateforme front to back qui permet de réaliser, simultanément et à la demande, des simulations, des transactions ou du reporting. Cet outil traite et agrège de manière fluide des éléments de nature différente et soutient ainsi les décisions de gestion. Les utilisateurs de nos outils peuvent donc faire des choix, appliquer des stratégies et délivrer des services avec un niveau de réactivité élevé.

Prenons l'exemple du reporting, qui s'est imposé comme un élément clé dans l'activité et la communication des assureurs : la digitalisation des process, l'automatisation et la dématérialisation des flux se traduisent par une intégration immédiate des données les plus récentes. Cela permet également de répercuter l'évolution de ces données sur l'ensemble de la chaîne de valeur et de décision de la gestion. Pour dire les choses plus simplement, digitaliser la gestion permet de consommer, analyser et utiliser facilement une grande quantité de données et d'informations que gérants comme assureurs ne peuvent ignorer.

Citons EYPTA, un cube innovant qui permet d'agréger et consulter des données relatives aux investissements et à la gestion. Cet outil mutualisé sert aussi bien les équipes de gestion et du risque que les directions générales et il est vrai qu'il est très apprécié par nos clients institutionnels. Il permet de consulter des données de manière dynamique, les organiser sous forme de tableaux, de graphes, le tout en direct et selon des axes que chacun peut lui-même déterminer.

8 La mutualisation des plateformes de gestion tient-elle ses promesses ?

Les plateformes de gestion sont confrontées à des défis technologiques importants, qui résultent notamment de la complexification croissante de l'environnement réglementaire. Dès lors, la recherche d'une taille critique suffisante devient clé pour supporter les investissements importants que leur développement requiert. La mutualisation constitue pour les acteurs de l'industrie une réponse adéquate à ce défi car elle leur permet d'opérer via des outils performants et ce, à des coûts de production raisonnables. Voilà un premier bénéfice.

En outre, la mutualisation n'implique pas une uniformisation imposée des processus et des traitements, pour tous. La technologie des API (*Application Programming Interfaces*) par exemple, autorise une souplesse de fonctionnement et offre une autonomie d'action aux clients sur certaines opérations.

Nous percevons en effet une demande de nos clients d'être davantage impliqués dans certains processus dans le cadre des délégations : stratégie de gestion, stratégie ESG, reporting à la carte et mise en place de KPIs de suivi spécifiques. Les API sont précisément conçues pour pouvoir échanger de l'information dans les deux sens, notamment à des fins de pilotage et de reporting. Les solutions que nous proposons sont utiles aux assureurs pour obtenir une vision globale et transparisée de leurs investissements, en permettant d'agréger des données externes ou tiers et de faire fonctionner ensemble tout un écosystème.

9 La technologie, c'est le nouvel indispensable de la gestion ?

Posséder une infrastructure standardisée, à disposition des assureurs et de leurs captives, est en effet un atout essentiel pour un asset manager, mais nécessite de réunir de nombreuses compétences et de posséder une taille critique, pour atteindre une réelle mutualisation des coûts.

Le succès d'une plateforme ne tient évidemment pas aux seules innovations technologiques, mais aux compétences des équipes qui les construisent et de celles qui traitent et analysent les données produites. L'intérêt de notre plateforme mutualisée est que son fonctionnement s'accompagne de process robustes. Nous stockons par exemple les données afin de faciliter une consultation et une comparaison rapide dans le cadre d'un audit. Nous mettons des points d'alerte sur certains KPIs, qui permettent ensuite des ajustements et des suivis spécifiques. Autant de procédures qui facilitent le traitement des risques, de la conformité ou le déploiement d'une stratégie ESG, qui sont tous des sujets d'intérêt majeur pour les assureurs.

MENTIONS LEGALES

Ostrum Asset Management

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018. Société anonyme au capital de 50 938 997 € – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com

Ce document est destiné à des clients professionnels, au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Ostrum Asset Management.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Ostrum Asset Management à partir de sources qu'elle estime fiables.

Ostrum Asset Management se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis et ne constitue en aucun cas un engagement de la part de Ostrum Asset Management

Ostrum Asset Management ne saurait être tenue responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Les références à un classement, un prix ou à une notation d'un OPCVM/FIA ne préjugent pas des résultats futurs de ce dernier.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé (s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle.

Dans le cadre de sa politique de responsabilité sociétale et conformément aux conventions signées par la France, Ostrum Asset Management exclut des fonds qu'elle gère directement toute entreprise impliquée dans la fabrication, le commerce et le stockage de mines anti-personnel et de bombes à sous munitions.

Natixis Investment Managers

Le présent document est fourni uniquement à des fins d'information aux prestataires de services d'investissement ou aux autres Clients Professionnels ou Investisseurs Qualifiés et, lorsque la réglementation locale l'exige, uniquement sur demande écrite de leur part. Le présent document ne peut pas être utilisé auprès des clients non-professionnels. Il relève de la responsabilité de chaque prestataire de services d'investissement de s'assurer que l'offre ou la vente de titres de fonds d'investissement ou de services d'investissement de tiers à ses clients respecte la législation nationale applicable.

En France : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers International - Société de gestion de portefeuilles agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP 90-009, société anonyme immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 329 450 738. Siège social : 43 avenue Pierre Mendès France, 75013 Paris.

Au Luxembourg : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A. – Société de gestion luxembourgeoise agréée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier, société anonyme immatriculée au RCS de Luxembourg sous le numéro B115843. 2, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

En Belgique : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers S.A., Belgian Branch, Louizalaan 120 Avenue Louise, 1000 Brussel/Bruxelles, Belgium.

En Suisse : Le présent document est fourni par Natixis Investment Managers, Switzerland Sàrl, Rue du Vieux Collège 10, 1204 Genève, Suisse ou son bureau de représentation à Zurich, Schweizergasse 6, 8001 Zürich.

Les entités susmentionnées sont des unités de développement commercial de Natixis Investment Managers, la holding d'un ensemble divers d'entités de gestion et de distribution de placements spécialisés présentes dans le monde entier. Les filiales de gestion et de distribution de Natixis Investment Managers mènent des activités réglementées uniquement dans et à partir des pays où elles sont autorisées. Les services qu'elles proposent et les produits qu'elles gèrent ne s'adressent pas à tous les investisseurs dans tous les pays.

Bien que Natixis Investment Managers considère les informations fournies dans le présent document comme fiables, y compris celles des tierces parties, elle ne garantit pas l'exactitude, l'adéquation ou le caractère complet de ces informations.

La remise du présent document et/ou une référence à des valeurs mobilières, des secteurs ou des marchés spécifiques dans le présent document ne constitue en aucun cas un conseil en investissement, une recommandation ou une sollicitation d'achat ou de vente de valeurs mobilières, ou une offre de services. Les investisseurs doivent examiner attentivement les objectifs d'investissements, les risques et les frais relatifs à tout investissement avant d'investir. Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de (des) l'auteur (s) référencé(s). Elles sont émises à la date indiquée, sont susceptibles de changer et ne sauraient être interprétées comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Le présent document ne peut pas être distribué, publié ou reproduit, en totalité ou en partie. Tous les montants indiqués sont exprimés en USD, sauf indication contraire.

Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des marchés financiers sous le n° GP-18000014 du 7 août 2018 – Société anonyme au capital de 50 938 997 euros – 525 192 753 RCS Paris – TVA : FR 93 525 192 753. Siège social : 43, avenue Pierre Mendès-France – 75013 Paris – www.ostrum.com